

Rapport public Parcoursup session 2024

Nantes Université - Licence - Portail Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - STAPS (sports)

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Nantes Université - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - STAPS (sports) (13850)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 12%

Taux maximum de candidats non résidents fixé par le recteur : 3%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Nantes Université - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - STAPS (sports) (13850)	Jury licence simple	Tous les candidats	440	4606	4606	1281	441

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Nantes Université - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - STAPS (sports) (13850)	Jury licence simple	Tous les candidats	Féminin	1493	1493	534	139	31,5 %
			Masculin	3114	3113	747	302	68,5 %
			Total	4607	4606	1281	441	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Nantes Université - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - STAPS (sports) (13850)	Jury licence simple	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	56	56	0	0	0 %
				Sans mention	1342	1341	180	91	22,7 %
				AB	1514	1514	479	181	45,1 %
				B	755	755	370	104	25,9 %
				TB	210	210	141	24	6 %
				TBF	14	14	10	1	0,2 %
				Total	3891	3890	1180	401	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	21	21	0	0	0 %
				Sans mention	276	276	22	15	40,5 %
				AB	174	174	33	15	40,5 %
				B	66	66	29	6	16,2 %
				TB	11	11	7	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				TBF	2	2	1	1	2,7 %
				Total	550	550	92	37	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	7	7	0	0	0 %
				Sans mention	37	37	1	0	0 %
				AB	54	54	0	0	0 %
				B	33	33	4	2	100 %
				TB	8	8	1	0	0 %
				TBF	2	2	0	0	0 %
				Total	141	141	6	2	100 %
				Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	14	14	2	0
			B		1	1	0	0	
			TB		1	1	0	0	
			TBF		1	1	0	0	
			Total		17	17	2	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	7	7	1	1	100 %
				AB	1	1	0	0	0 %
				Total	8	8	1	1	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Nantes Université - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - STAPS (sports) (13850)	Jury licence simple	Tous les candidats	En terminale	3868	3867	1183	401	90,9 %
			En réorientation	434	434	72	30	6,8 %
			Non scolarisés	220	220	12	6	1,4 %
			Scolarité étrangère	31	31	4	0	0 %
			Autres	54	54	10	4	0,9 %
			Total	4607	4606	1281	441	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Nantes Université - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - STAPS (sports) (13850)	Jury licence simple	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	633	633	201	86
			Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	630	630	237	54
			Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	493	493	175	31
			Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	448	448	133	72

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition	
			Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	110	110	33	11	
			Autres doublettes	674	673	161	64	
		Baccalauréat Technologique	Sciences et techniques sanitaires et sociales & Chimie, biologie et physiopathologie humaines	196	196	37	13	
			Autres doublettes	319	319	55	24	
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.					

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Nantes Université - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - STAPS (sports) (13850)	Jury licence simple	Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	16,6 %	16,6 %	17,1 %	21,6 %
		Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	16,5 %	16,5 %	20,2 %	13,5 %
		Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	12,9 %	12,9 %	14,9 %	7,8 %
		Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	11,8 %	11,8 %	11,3 %	18 %
		Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Éducation Physique, Pratiques Et Culture Sportives	7,4 %	7,4 %	6,3 %	7 %

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
		Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	5,6 %	5,6 %	5,2 %	5 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	4,4 %	4,4 %	4,3 %	3,5 %
		Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	4,2 %	4,2 %	4,3 %	4,8 %
		Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	2,9 %	2,9 %	2,8 %	2,8 %
		Autres doublettes	17,7 %	17,7 %	13,7 %	16 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Nantes Université - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - STAPS (sports) (13850)	Jury licence simple	Sciences et techniques sanitaires et sociales & Chimie, biologie et physiopathologie humaines	38,1 %	38,1 %	40,2 %	35,1 %
		Autres doublettes	61,9 %	61,9 %	59,8 %	64,9 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Niveau de compétences scientifiques en 1re et en Terminale	- Enseignements scientifiques du tronc commun et enseignements scientifiques de spécialité (bulletins) - Les résultats obtenus dans les options scientifiques ne peuvent compter qu'en points bonus. Représente 26,67% de la note finale	Essentiel
	Niveau de compétences littéraires et argumentaires en 1re et en Terminale	- Enseignements littéraires du tronc commun (bulletins et épreuves anticipées du bac de français) et enseignements littéraires de spécialité (bulletins). - Les résultats obtenus dans les options littéraires ne peuvent compter qu'en points bonus. Représente 26,67% de la note finale.	Essentiel
	Niveau de compétences sportives	- Notes de contrôle continu d'EPS des trois trimestres de première et des deux premiers trimestres de terminale - Les résultats obtenus dans l'option EPS ne peuvent compter qu'en points bonus. représente 6,67% de la note finale.	Très important

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Cursus études supérieures	Candidats en réorientation : fiche avenir non prise en compte. Indiquez et justifiez les résultats obtenus dans vos études post-bac (nombre d'ECTS validés). Pour les candidats ne disposant pas de fiche avenir, le projet de formation compte pour 10% dans l'évaluation et les notes du bac pour 5%.	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthodes de travail et autonomie pour réussir des études universitaires en STAPS	champs « méthode de travail », « autonomie » et « capacité à réussir » de la fiche avenir. Représente 6,67% de la note finale avec le Savoir être.	Important
Savoir-être	Méthodes de travail et autonomie pour réussir des études universitaires en STAPS	champs « engagement citoyen », « esprit d'initiative » et « capacité à s'investir » de la fiche avenir. Représente 6,67% de la note finale avec les acquis méthodologiques	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Projet de formation du candidat Représente 3,33% de la note finale.	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Niveau de pratique sportive ou artistique en dehors de l'EPS	Plus haut niveau de pratique sportive ou artistique dans un cadre scolaire ou extra-scolaire (la réponse à la question 1 du questionnaire spécifique STAPS doit être accompagnée d'une pièce justificative. Utilisez les modèles téléchargeables) Représente 13,33% de la note finale.	Très important

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Intérêt pour l'exercice de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes	<p>- Plus haut niveau de qualification ou d'engagement en secourisme / arbitrage / vie civique, citoyenne ou associative. - Plus haut niveau de qualification ou d'expérience d'encadrement. (Pièces justificatives obligatoires pour questions 2 et 3. Utilisez les modèles téléchargeables)</p> <p>Représente 13,33% de la note finale.</p>	Très important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Arts du Cirque Spécialité (EDS)
- Arts Plastiques Spécialité (EDS)
- Biologie/Écologie (EDS)
- Cinéma-Audiovisuel Spécialité (EDS)
- Danse Spécialité (EDS)
- Éducation Physique, Pratiques Et Culture Sportives (EDS)
- Histoire des Arts Spécialité (EDS)
- Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques (EDS)
- Humanités, Littérature et Philosophie (EDS)
- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (EDS)
- Littérature et langues et cultures de l'Antiquité: Grec (EDS)
- Littérature et langues et cultures de l'Antiquité: Latin (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Musique Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)

- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)
- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)
- Théâtre-Expression dramatique Spécialité (EDS)

Série STAV

- Gestion des ressources et alimentation (EDS)
- Technologie (EDS)
- Territoires et société (EDS)
- Territoires et technologie (EDS)

Série STD2A

- Analyse et méthodes en design (EDS)
- Conception et création en design et métiers d'art (EDS)
- Désign et métiers d'art (EDS)
- Outils et langages numériques (EDS)
- Physique/Chimie (EDS)

Série STHR

- Economie et gestion hôtelière (EDS)
- Enseignement scientifique alimentation - environnement (EDS)
- Sciences et technologies culinaires et des services (EDS)
- Sciences et Technologies culinaires et services-ESAE (EDS)

Série STI2D

- Architecture et construction (EDS)
- Energies et environnement (EDS)

- Ingénierie et développement durable (EDS)
- Ingénierie, innovation et développement durable (EDS)
- Innovation Technologique (EDS)
- Innovation technologique et eco-concept (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Systemes d'information et numerique (EDS)

Série STL

- Biochimie-Biologie (EDS)
- Biochimie-Biologie-Biotechnologie (EDS)
- Biotechnologies (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Sciences physiques et chimiques en laboratoire (EDS)

Série STMG

- Droit et Economie (EDS)
- Management (EDS)
- Mgn/ Gestion et Finance (EDS)
- Mgn/ Mercatique (EDS)
- Mgn/ Ressources humaines et communication (EDS)
- Mgn/ Systèmes d'information et de Gestion (EDS)
- Sciences de la gestion et numérique (EDS)

Série ST2S

- Biologie et physiopathologie humaines (EDS)
- Chimie, biologie et physiopathologie humaines (EDS)
- Physique-Chimie pour la santé (EDS)
- Sciences et techniques sanitaires et sociales (EDS)

Série S2TMD

- Culture et sciences chorégraphiques (EDS)
- Culture et sciences musicale (EDS)
- Culture et sciences théâtrale (EDS)
- Economie, droit et environnement du spectacle vivant (EDS)
- Pratique chorégraphiques (EDS)
- Pratique musicale (EDS)
- Pratique théâtrale (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La Commission d'Examens des Vœux (CEV) a examiné les dossiers conformément au dispositif national coordonné par la C3D STAPS qui repose sur 5 attendus correspondant aux compétences souhaitées à l'entrée en formation en STAPS :

Attendu 1 : Disposer de compétences scientifiques (Coefficient 40)

Attendu 2 : Disposer de compétences argumentaires et littéraires (Coefficient 40)

Attendu 3 : Disposer de compétences sportives (Coefficient 30)

Attendu 4 : Manifester de l'intérêt pour l'exercice de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes (Coefficient 20)

Attendu 5 : Disposer des méthodes de travail et de l'autonomie nécessaires pour réussir des études universitaires en STAPS (Coefficient 20)

Les données déposées par les candidats et leurs établissements ont fait l'objet d'un calcul dont le détail précis est consultable sur : <https://c3d-staps.fr/wp-content/uploads/2023/11/Attendus-et-CGEV-C3D-STAPS-Parcoursup-2024.pdf>

Les notes des attendus 1 et 2 sont déterminées grâce aux résultats scolaires obtenus au cours des 3 trimestres (ou 2 semestres) de première, des 2 premiers trimestres (ou premier semestre) de terminale et au baccalauréat (lorsqu'elles sont disponibles). Ceci est également le cas pour les candidats en réorientation. En cas de redoublement, les résultats pris en compte sont ceux de l'année de redoublement.

Les notes des attendus 3 et 4 sont déterminées à partir d'un questionnaire à remplir obligatoirement dans Parcoursup et des notes d'EPS obtenues au cours des 3 trimestres (ou 2 semestres) de première, des 2 premiers trimestres (ou premier semestre) de terminale et au baccalauréat (lorsqu'elles sont disponibles). Les candidats doivent positionner leur niveau en répondant à 3 questions, puis déposer impérativement les pièces justificatives des niveaux déclarés. La commission regarde attentivement la conformité des justificatifs déposés.

La note de l'attendu 5 est calculée différemment selon que le candidat est bachelier de l'année ou réorienté.

Ces notes sont calculées avec l'Outil d'Aide à la Décision de la plateforme Parcoursup. En cas d'égalité de points, les candidats

sont départagés par leurs notes en Français.

Les modalités d'appréciation des baccalauréats antérieurs ont été conservées pour le calcul des notes des candidats à la réorientation. Des ajustements sont mis en œuvre par les CEV afin de normaliser les chances d'accès des bacheliers de l'année 2023/2024 et celles des bacheliers des années antérieures.

Localement, la CEV souhaite porter à l'attention des candidats les éléments suivants :

La vérification par la CEV des dossiers présentés par les candidats permet de corriger les éventuelles erreurs et d'apporter une dimension humaine au classement des dossiers. Il est important de signaler que l'ensemble des dossiers est traité de manière anonyme. La commission Parcoursup de l'UFR STAPS de Nantes définit des seuils minimaux pour chacun des 4 attendus. Ainsi par exemple, un excellent dossier scolaire ne peut compenser un niveau trop faible sur le plan des compétences sportives. Par ailleurs, la commission tente de retrouver une diversité de profils afin d'éviter que toutes les premières places ne soient attribuées au même type de bacheliers.

Enfin, la précision de la lettre de motivation quant au projet professionnel est appréciée. Elle sert à départager des dossiers proches en termes de scores. Elle permet également parfois de s'apercevoir qu'un candidat a choisi un parcours par erreur puisqu'il mentionne des motivations pour un autre parcours. Une lettre peu travaillée ou ne correspondant pas à la formation désirée est motif de déclassement. La commission demande aux candidats auteurs d'un double Vœux STAPS et LAS de bien mentionner le double projet dans la lettre de motivation au risque d'être déclassé dans l'une ou l'autre des formations.

Le test de positionnement « Avez-vous le profil pour réussir en STAPS ? » (apllly.c3d-staps.fr/) permet aux candidats d'avoir un avis objectif sur leurs probabilités de réussite dans cette filière. Ce test repose sur des données statistiques dont la fiabilité est vérifiée chaque année. Le passage de ce test est donc fortement conseillé avant de constituer un dossier de candidature. Pour autant, ce test étant passé de manière totalement anonyme, les membres de la commission Parcoursup n'ont ni les moyens ni l'envie d'en utiliser les résultats à des fins de classement ou de sélection des dossiers.

La commission ne peut refuser aucune candidature. Lorsqu'un dossier est jugé peu recevable, il est donc positionné à un rang de classement très éloigné sur la liste d'attente.

Pour certains dossiers, la commission n'accepte la candidature qu'à la condition de passer par un **parcours adapté (réponse « oui, si »)**. Cette proposition est généralement faite à des lycéens et lycéennes disposant statistiquement de très peu de chances de réussite au regard de leur bac d'origine (bacs professionnels ou certains bacs technologiques), mais obtenant de très bons résultats scolaires, de bonnes appréciations sur leur fiche avenir et faisant preuve d'une excellente motivation. Le dispositif de

parcours adapté nous a ainsi permis de multiplier par 3 les pourcentages de réussite de ces candidats en 3 ans. Nous conseillons donc vivement aux élèves d'accepter cette proposition lorsqu'elle leur est faite.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

En 2024, plus de 5100 candidatures ont été reçues pour la L1 STAPS (capacité d'accueil 440 places) et près de 2670 candidatures pour la L1 L.AS (capacité d'accueil 120 places). Cette tension très forte a des conséquences en termes de profils des étudiants se voyant proposer une admission. Le niveau attendu, sur le plan scolaire, sportif et d'investissement permettant une proposition d'admission est élevé. La commission alerte en particulier sur la nécessité pour les candidats de s'investir pleinement (et cela dès la classe de première) dans leur scolarité ; les résultats obtenus sur les trois trimestres de classe de première et les deux premiers trimestres de terminale étant capitaux.

Il ne faut surtout pas négliger les critères sur la pratique sportive personnelle et sur l'engagement associatif et citoyen. Pour cela, respecter le format demandé pour les pièces justificatives à fournir pour ces critères facilite le travail de la commission d'examen des vœux et donc leur validation.

Signature :

Carine BERNAULT,

Président de l'établissement Nantes Université